

BEYOND CHOCOLATE : FAIRTRADE SALUE L'INITIATIVE DU MINISTRE DE CROO ET JOINT L'ACTE À LA PAROLE

Fairtrade annonce une augmentation du prix minimum pour le cacao.

Mercredi 5 décembre 2018 - Le ministre de la coopération au développement Alexander De Croo présentait aujourd'hui le programme 'Beyond Chocolate', qui vise à rendre le chocolat belge durable et à garantir un revenu vital aux producteurs d'ici 2030. Dans la foulée, le label Fairtrade annonce une augmentation de son prix minimum ainsi que de la prime Fairtrade pour le cacao.

1. Un chocolat belge durable ne sera possible qu'à condition que les producteurs de cacao obtiennent un meilleur revenu

La face sombre du chocolat est connue depuis des décennies des entreprises et des gouvernements. Malgré cette reconnaissance, le travail des enfants et la déforestation ne diminuent pas. La cause principale de ces problèmes n'est pas traitée : l'extrême pauvreté dans laquelle vivent les producteurs et leurs communautés, en particulier en Côte d'Ivoire et au Ghana d'où provient 60% du cacao disponible sur le marché mondial. Alors que leur cacao est très convoité, paradoxalement la majorité des producteurs vivent avec moins de 67 centime d'euro par jour.

Nicolas Lambert, directeur de Fairtrade Belgium : « *La question du revenu et de la durabilité d'un secteur sont pourtant étroitement liés. Même si la préservation de l'environnement, les pratiques agricoles écologiques ont une place importante dans les standards Fairtrade, l'on ne peut exiger des producteurs de cacao de changer leurs pratiques s'ils n'ont pas de quoi vivre décemment.* »

La plus grande fabrique de chocolat est située chez nous, ce 'pays du chocolat'. La Belgique est le deuxième exportateur mondial et produit quelques 700.000 tonnes de chocolat¹ et de pralines par an. A raison, nous sommes fiers de nos artisans chocolatiers et de leur savoir-faire. Ayons l'audace de revendiquer le même niveau de respect tout le long de la chaîne de production en veillant à ce que les producteurs de cacao obtiennent un revenu vital.

Le programme belge 'Beyond Chocolate' initié par le Ministre De Croo constitue en ce sens une opportunité majeure pour le secteur du chocolat belge. Avec des engagements clairs de chaque acteur, nous disposons de leviers pour conduire l'ensemble du secteur vers la durabilité. Si Fairtrade Belgium salue cette initiative, elle sera aussi vigilante quant à sa mise en œuvre.

L'ambition de Fairtrade est l'obtention d'un revenu vital pour tous les producteurs de cacao. Le chemin pour y parvenir est encore long mais les étapes, même si elles sont nombreuses, ne sont pas irréalistes. Une approche holistique s'impose si nous voulons aider les producteurs à améliorer leurs revenus, à augmenter leur productivité, à contrôler leurs coûts et à diversifier leur production. Mais vouloir garantir un revenu vital est une illusion sans meilleurs prix. Nous devons oser aborder la question du prix. Il est regrettable que pour de nombreux acteurs du secteur le prix reste tabou. La mobilisation mondiale est indispensable non seulement des acteurs du commerce équitable, mais aussi de l'industrie et des gouvernements, tant dans les marchés de consommation que dans les pays producteurs. C'est surtout pour cette raison que Fairtrade salue l'initiative du Ministre De Croo de

¹ Source : http://www.choprabisco.be/engels/choprabisco_frameset.htm



mettre un coup d'accélérateur sur l'engagement de tous les acteurs du secteur pour un chocolat belge 100% durable à l'horizon 2030.

2. Les engagements de Fairtrade

Durant toute l'année 2018, Fairtrade n'a pas ménagé ses efforts pour faire connaître au public l'urgence pour les producteurs de cacao en Afrique de l'Ouest et pour appeler tous les acteurs du secteur de s'engager pour sortir de l'impasse.

Fairtrade joint l'acte à la parole² :

- **Fairtrade relèvera dès l'année prochaine le Prix Minimum Fairtrade pour le cacao de 2000 à 2400 USD par tonne**, ce qui représente une augmentation de 20 pour cent.
- **La Prime Fairtrade** - montant supplémentaire au prix de vente, versé directement aux associations de producteurs - **sera quant à elle augmentée de 200 à 240 USD.**
- **Fairtrade développera des projets pilotes** avec des partenaires engagés afin d'avancer plus vite vers un revenu vital pour les producteurs. Ceci est également un appel à tous les acteurs du secteur du chocolat qui désirent s'engager pour aller plus loin avec Fairtrade.

Fortin Bley, exploitant de cacao et président du Fairtrade West Africa Network : « *Cette augmentation constitue une très bonne nouvelle pour les communautés de cultivateurs de cacao en Afrique occidentale. Les exploitants ont été durement touchés par la baisse des prix du cacao. Un Prix Minimum Fairtrade plus élevé contribuera donc à remettre à niveau le secteur pour un avenir plus durable.* »

Dario Soto Abril, directeur de Fairtrade International : « *Le fait que la plupart des exploitants de cacao en Afrique de l'Ouest vivent dans la pauvreté est une triste réalité. Le prix payé aux producteurs est un élément essentiel qui doit être augmenté pour qu'ils puissent atteindre un niveau de vie décent pour leurs familles. Nous nous sommes engagés à collaborer avec nos partenaires et nous nous félicitons des autres efforts déployés au sein de l'industrie pour que le revenu vital devienne une réalité.* »

3. Pour mieux comprendre³

Le Prix Minimum Fairtrade : Les prix mondiaux du cacao ont chuté de plus d'un tiers l'an dernier et ce sont les producteurs de cacao qui subissent de plein fouet les conséquences de la volatilité des prix. Fairtrade est le seul système de certification qui a un prix minimum obligatoire. Sur le marché mondial, il n'y a pas de limite dans la chute des prix. Le Prix Minimum Fairtrade sert de filet de sécurité, évitant que les prix chutent en deçà d'une limite précise. Dans le système Fairtrade, les producteurs peuvent donc compter au minimum sur ce prix. Lorsque les prix du marché sont plus élevés que le Prix Minimum Fairtrade, la coopérative de producteurs reçoit alors le prix du marché, avec en plus, la Prime Fairtrade.

² Ces engagements ont été décidés dans le cadre d'une stratégie plus large de Fairtrade International qui vise à concrétiser à terme l'obtention d'un revenu vital pour les producteurs de cacao. Pour plus d'informations, consultez le communiqué de presse de Fairtrade International en cliquant [ici](#).

³ Plus d'infos sur le site de Fairtrade International : <https://www.fairtrade.net/standards/price-and-premium-info.html>



La Prime Fairtrade : La prime du commerce équitable est un montant qui revient aux coopératives en plus du prix et qui doit être réinvesti dans les coopératives et leur communauté. Il s'agit de la prime fixe la plus élevée de tous les systèmes de certification existants.

Le revenu vital⁴

Un revenu vital est un revenu avec lequel une famille peut au moins satisfaire ses besoins de base, tels qu'un régime alimentaire nutritif, un logement décent avec des sanitaires corrects, les frais de scolarité pour les enfants, les soins de santé, un moyen de transport et une petite épargne.

Fairtrade Belgium est une association liée à l'ONG Fairtrade International, dont la mission première est de mettre en relation les producteurs du Sud, les entreprises, l'industrie, et les consommateurs afin de mettre en œuvre et développer le commerce équitable. Le système Fairtrade est un modèle de commerce plus juste au centre duquel se trouve le label Fairtrade et dont l'objectif final est d'amener les producteurs du Sud à obtenir un revenu vital. De manière plus générale, Fairtrade sensibilise également les citoyens et acteurs de la société civile belge aux enjeux globaux d'aujourd'hui, et ce, pour atteindre ensemble les objectifs du développement durable des Nations Unies.

Contact – demandes d'interview

Charles Snoeck – charles@fairtradebelgium.be – 0497 78 02 41

Douchka Van Olphen – douchka@fairtradebelgium.be – 0483 05 70 42

⁴ Plus d'infos sur le revenu vital et sa traduction pour les régions concernées : <https://www.isealalliance.org/about-iseal/our-work/living-income-community-practice>